

FCP de droit français

**LAZARD CONVERTIBLE
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

**Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	17
6. Comptes de l'exercice	22
7. Annexe(s)	52
Information SFDR	53

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ **Risque de perte en capital**

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

▪ **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public.

L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie l'OPC soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

▪ **Risque de change**

L'OPC peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ **Risque lié aux obligations convertibles**

L'OPC peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des obligations convertibles. La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

▪ **Risque de volatilité**

Compte-tenu de la composante optionnelle que peuvent receler certains titres comme les obligations convertibles ou les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur les marchés listés, les variations de la volatilité peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

▪ **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

▪ **Risque lié à la capitalisation**

Sur les valeurs de petites et moyennes capitalisations le volume des titres traités en bourse est réduit, les mouvements de marchés peuvent donc être plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut baisser rapidement et fortement.

- **Risque lié aux pays émergents**

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les places internationales, la valeur liquidative de l'OPC peut donc en être affectée.

- **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles l'OPC peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

- **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

- **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG.

Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

“Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.”

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

PERFORMANCE

La performance de la Lazard Convertible Europe part RC EUR est de : +3,50%

La performance de la Lazard Convertible Europe part PC EUR est de : +3,78%

La performance de l'indice (FTSE (ex-Refinitiv) Europe Convertible Bond Focus EUR) sur la période est de : +4,87%.

La performance de la Lazard Convertible Europe part RC H EUR est de : +4,18%

La performance de la Lazard Convertible Europe part PC H EUR est de : +4,46%

La performance de l'indice (FTSE (ex-Refinitiv) Europe Convertible Bond Focus Hedged EUR) sur la période est de : +5,23%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les Etats-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

A l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Lander d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours. Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Au cours de l'exercice, le fonds a enregistré une performance inférieure à celle de son indice de référence, tant pour les parts couvertes que non couvertes. La sélection de titres dans les secteurs de la construction et de l'ingénierie en France, de l'énergie (fossile et renouvelable), ainsi que des services aux entreprises, a contribué positivement sur la période. En revanche, la sous-exposition au secteur aéronautique et défense, ainsi que la surexposition à l'immobilier, ont pénalisé la performance sur l'exercice.

Nous avons maintenu une sensibilité actions supérieure à celle de l'indice de référence, ce qui a été favorable en termes relatifs. La gestion de la sensibilité aux taux d'intérêt a en revanche pesé sur la performance, une position longue en duration en début d'année 2025 ayant été défavorable dans un environnement de hausse des taux en Europe. Sur le marché des devises, la dépréciation du dollar américain face à l'euro a affecté la performance absolue des parts non couvertes, avec un impact neutre en termes relatifs.

Ci-après figurent les commentaires de gestion, mois par mois, pour l'ensemble de l'exercice :

En septembre 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) a réalisé une performance de +0,00% contre -0,13% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe (en EUR). La sensibilité actions du fonds s'établit à 50,1% en fin de période, contre 41,7% pour l'indice. Cette surexposition actions a eu un impact positif, dans un contexte de hausse des marchés actions européens sur le mois. Les taux d'intérêt légèrement plus élevés en Europe ont eu un impact neutre en relatif. La sensibilité taux du fonds reste légèrement supérieure à celle de l'indice, à 2,4 contre 2,2 en fin de mois. Les spreads de crédit européens sont restés globalement inchangés, entraînant un impact neutre en absolu et en relatif.

L'exposition à des émetteurs liés à la technologie (ASML, BE Semi) ainsi qu'au luxe (Kering) a contribué positivement à la performance sur la période. L'exposition à certains émetteurs liés à la consommation (L'Oréal, Redcare Pharmacy) a coûté en relatif, tout comme la sous-exposition à certains industriels exposés aux centres de données. Au cours du mois, nous avons pris des profits sur un émetteur de services industriels (Spie), renforcé notre exposition au luxe (Kering), ajouté deux nouveaux émetteurs allemands (Deutsche Lufthansa et Tag Immo), et augmenté notre exposition à ASML, Vonovia et Legrand.

En août 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de -0,51% contre -0,23% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe (en EUR). La sensibilité actions du fonds est stable, se situant à 51,6% contre 44,2% pour son indice en fin de période. La surexposition actions a eu un impact neutre avec des marchés actions européens stable sur le mois. Les taux légèrement baissiers en Europe ont eu un impact neutre en relatif. La sensibilité taux du fonds, reste légèrement supérieure à l'indice, se situant à 2,3 contre 2,1 en fin de mois. Les spreads de crédit européens sont globalement inchangés, l'impact est neutre en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans les services utilitaires (Iberdrola, Italgas) ainsi que l'immobilier (Vonovia, Leg Immo, Balder) ont bénéficié au fonds en relatif. La sélection dans les industrielles (Spie, Schneider) et dans la pharmacie en ligne (Redcare) ont coûté en relatif. Sur le mois, nous avons réduit des titres à faible convexité (LVMH), pris des profits dans l'industrie (SPIE) et renforcé le luxe (Kering).

En juillet 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de +0,61% contre +0,40% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe (en EUR). La sensibilité actions du fonds est en baisse en absolu et en relatif, se situant à 51,8% contre 44,3% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a eu un impact positif avec des marchés actions européens en hausse sur le mois. Les taux légèrement haussiers en Europe ont eu un impact légèrement négatif en relatif. La sensibilité taux du fonds, reste légèrement supérieure à l'indice, se situant à 2,3 contre 2,2 en fin de mois. Les spreads de crédit européens se sont resserrés, l'impact est légèrement positif en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans les services industriels (Nordex, Spie, Saipem) ainsi que la pharmacie en ligne (Redcare) et le luxe (Kering), a bénéficié au fonds en relatif. Notre sous-exposition aux infrastructures électriques (Legrand) et notre sélection dans les semi-conducteurs (ASML), ont coûté en relatif. Sur le mois, nous avons réduit des titres à faible convexité (LVMH, Lufthansa) et acheté une nouvelle position dans les infrastructures électriques (Legrand).

En juin 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de -0,43% contre -0,42% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe (en EUR). La sensibilité actions du fonds est en hausse en absolu et stable en relatif, se situant à 52,8% contre 44,4% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a eu un impact neutre avec des marchés actions européens mitigés sur le mois. Les taux légèrement haussiers en Europe ont eu un impact légèrement négatif en relatif. La sensibilité taux du fonds, restant légèrement supérieure à l'indice, se situant à 2,3 contre 2,0 en fin de mois. Les spreads de crédit européens se sont resserrés, l'impact est légèrement positif en absolu et neutre en relatif.

Notre sélection de titres dans les semiconducteurs (Alphawave), les services industriels (Spie) et l'énergie (Saipem) ont bénéficié au fonds en relatif. Nos titres de la pharmacie en ligne (Redcare) et l'immobilier (Vonovia) ont coûté en relatif. Sur le mois, nous avons réduit nos titres peu convexes dans les spiritueux (Rémy Cointreau, Campari) et pris des bénéfices dans les services industriels (Spie, Nordex) et semiconducteurs (Alphawave). Nous avons renforcé notre exposition à des titres convexes dans l'immobilier (Vonovia), la technologie (SAP, ASML) et ajouté une nouvelle position dans le luxe (Kering).

En mai 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de +2,14% contre +2,32% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe (couvert en EUR). La sensibilité actions du fonds est en hausse en absolu et relatif, se situant à 51,7% contre 43,2% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a eu un impact positif avec des marchés actions européens positifs sur le mois. Les taux légèrement haussiers en Europe ont eu un impact légèrement négatif en relatif. La sensibilité taux du fonds, restant légère supérieure à l'indice, se situant à 2,1 contre 1,7 en fin de mois. Les spreads de crédit européens se sont légèrement resserrés, l'impact est légèrement positif en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans l'énergie (Saipem), les services industriels (Elis, Spie, Nordex) et les semiconducteurs (Alphawave, Besi) ont bénéficié au fonds en relatif. Nos titres de la pharmacie en ligne (Redcare) et notre sous-exposition à la santé (Fresenius) et certaines compagnies aériennes (IAG) a coûté en relatif. Sur le mois, nous avons réduit des titres à faible delta (Edenred, International Workplace, Orpar, LVMH) et pris quelques bénéfices dans les services industriels français (Spie). Nous avons renforcé notre exposition aux services liés à l'énergie et à la construction (Vinci), l'énergie renouvelable (Iberdrola) ainsi que la technologie (ASML).

En avril 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de +1,02% contre +0,62% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est en légère hausse en absolu et en légère baisse en relatif, se situant à 43,8% contre 37,0% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a eu un impact neutre avec des marchés actions européens mitigés sur le mois. Les taux baissiers en Europe ont eu un impact légèrement positif en relatif. La sensibilité taux du fonds, restant légèrement supérieure à l'indice, se situant à 2,3 contre 1,8 en fin de mois. Les spreads de crédit européens se sont légèrement écartés, l'impact est légèrement négatif en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans les semiconducteurs (Alphawave), la pharmacie en ligne (Redcare) et les services industriels français (Spie, Vinci, Elis, Schneider), ont bénéficié en relatif. Nos titres de l'aéronautique (MTU) et l'énergie (Saipem) a coûté en relatif. Sur le mois, nous avons réduit notre exposition à l'aéronautique (MTU) et le retail (WH Smith). Nous avons ajouté deux nouvelles positions dans la santé (Fresenius) et la technologie (SAP). Nous avons également procédé à un switch dans la pharmacie en ligne (Redcare).

En mars 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de -1,87% contre -1,71% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est en baisse en absolu et en hausse en relatif, se situant à 42,0% contre 34,6% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a coûté en relatif avec des marchés actions européens en baisse sur le mois. Les taux haussiers en Europe ont eu un impact légèrement négatif en relatif. La sensibilité taux du fonds, restant légèrement supérieure à l'indice, se situant à 2,4 contre 1,9 en fin de mois. Les spreads de crédit européens se sont écartés, l'impact est négatif en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans les services industriels en France (Spie, Vinci, Schneider, Elis) ainsi que dans l'aéronautique (IAG, MTU) a bénéficié en relatif. Notre sous-exposition à des titres spécifiques dans les compagnies aériennes (Lufthansa) ainsi que notre surexposition à l'immobilier (LEG Properties) a coûté en relatif. Sur le mois, nous avons réduit notre exposition aux financières (BNP), services liés au tourisme (Jet2, Amadeus) et renforcé notre exposition aux énergies renouvelables en Allemagne (Nordex), aux services industriels (Vinci, Snam-Italgas), ainsi qu'aux semiconducteurs (Alphawave).

En février 2025, le fonds Lazard Convertible Europe (PC) affiche une performance de +1,19% contre +1,39% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est en légère hausse en absolu et en relatif, se situant à 49,9% contre 43,0% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a légèrement bénéficié en relatif avec des marchés actions européens en hausse sur le mois. Les taux baissiers en Europe ont eu un impact légèrement positif en relatif. Nous avons activement diminué la sensibilité taux du fonds, restant supérieure à l'indice, se situant à 2,4 contre 1,6 en fin de mois. Les spreads de crédit européens sont restés relativement stables, l'impact est neutre à la fois en absolu et en relatif. Notre sélection de titres dans les services industriels (Spie, Schneider), les énergies renouvelables (Nordex, Iberdrola), l'immobilier (LEG Properties), l'infrastructure de télécommunication (Cellnex) et la chimie (Evonik) a bénéficié en relatif. À l'inverse, notre légère sous-exposition au secteur bancaire (BNP Paribas), notre exposition aux valeurs des semi-conducteurs liées à l'IA (Besi), ainsi que notre sous-exposition aux compagnies aériennes allemandes (Lufthansa) a coûté en relatif.

Sur le mois, nous avons allégé notre exposition aux spiritueux (Campari) et au commerce en ligne (Delivery Hero), tandis que nous avons renforcé des titres convexes dans les services industriels (Evonik, Schneider), l'aéronautique/transport (Safran), l'immobilier (Klépierre), le tourisme (TUI Group) et l'énergie (Italgas).

En janvier 2025, Lazard Convertible Europe (PC) a affiché une performance de +1,62% contre +1,84% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est hausse en absolu mais stable en relatif, se situant à 46,8% contre 41,0% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a légèrement bénéficié en relatif avec des marchés actions européens en hausse sur le mois. Les taux haussiers en Europe ont eu un impact négatif en relatif. La sensibilité taux du fonds reste supérieure à l'indice, se situant à 2,8 contre 1,9 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit européens a eu un impact légèrement positif en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans les services industriels (Elis, Spie, Schneider) ainsi que dans le luxe (LVMH) et notre sous-exposition à un titre spécifique dans les voyages (TUI) a bénéficié en relatif sur le mois. Nos titres des semiconducteurs (STM) et notre sous-exposition à l'inspection/certification (Bureau Veritas), ont coûté en relatif. Sur le mois, nous avons pris des bénéfices dans l'industrie (Safran, Saipem), réduit certaines positions à faible delta à rendement actuariel faible, et renforcé notre exposition à des titres convexes dans l'industrie aéronautique (MTU, Airbus), l'industrie allemande (Evonik) et le commerce en ligne (Delivery Hero).

En décembre 2024, Lazard Convertible Europe (PC) a affiché une performance de -0,19% contre +0,09% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est stable en absolu mais en hausse en relatif, se situant à 43,5% contre 37,7% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a légèrement bénéficié en relatif avec des marchés actions européens en légère hausse sur le mois. Les taux haussiers en Europe ont eu un impact négatif en relatif: la sensibilité taux du fonds reste supérieure à l'indice, se situant à 2,95 contre 1,91 en fin de mois. Le léger écartement des spreads de crédit européens a eu un impact légèrement négatif en absolu et neutre en relatif. Notre sélection de titres dans les semiconducteurs (BESI), les spiritueux (Campari) et les compagnies aériennes (IAG) a bénéficié en relatif sur le mois. Une sous-exposition à un titre spécifique dans les voyages (TUI), nos titres de l'immobilier allemand (LEG Properties) et de la pharmacie en ligne (Redcare), ont coûté en relatif. Sur le mois, nous avons vendu une position dans la santé arrivant à maturité (Sanofi), pris quelques bénéfices dans les services industriels liés à l'énergie (Saipem) et renforcé notre exposition à des titres convexes dans les énergies renouvelables (Iberdrola), l'aéronautique (MTU) et les spiritueux (Rémy Cointreau).

En novembre 2024, Lazard Convertible Europe (PC) a affiché une performance de +1.16% contre +0.85% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est en baisse en absolu et stable en relatif, se situant à 43.4% contre 38.8% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a légèrement bénéficié à la performance relative avec des marchés actions européens en légère hausse sur le mois. Les taux baissiers en Europe ont eu un impact positif : la sensibilité taux du fonds reste supérieure à l'indice, se situant à 2,92 contre 1,87 en fin de mois. Le resserrement des spreads de crédit européens a eu un impact positif en absolu et neutre en relatif. La sélection de titres dans les services liés à l'énergie (Saipem), le tourisme (IAG, Jet2, Accor) ainsi que la pharmacie en ligne (Redcare) ont bénéficié en relatif. Nos titres des services industriels français (Elis, Spie, Schneider) ainsi que notre sous-exposition à l'industrie aéronautique allemande ont coûté en relatif. Sur le mois, nous avons vendu une position proche de la maturité dans les services aux collectivités (Veolia) et renforcé notre exposition à l'immobilier (Klépierre, Leg Immo).

En octobre 2024, Lazard Convertible Europe (PC) a affiché une performance de -0.58% contre -0.18% pour son indicateur de référence, le FTSE Convertible Bond Focus Europe. La sensibilité actions du fonds est en baisse en absolu et en relatif, se situant à 44.9% contre 40.2% pour son indice en fin de période. Notre surexposition actions a coûté à la performance relative avec des marchés actions européens en baisse sur le mois. Les taux haussiers en Europe ont eu un impact négatif : la sensibilité taux du fonds reste supérieure à l'indice, se situant à 2,8 contre 1,7 en fin de mois. Les spreads de crédit européens sont restés relativement stables, l'impact a été neutre à la fois en absolu et en relatif. Notre sélection de titres dans la consommation discrétionnaire (cosmétique, spiritueux) ainsi que la technologie (informatique, semiconducteurs), a coûté en relatif. Les services industriels (défense, énergie, entretien) et les services de livraison ont bénéficié en relatif. Sur le mois, nous avons vendu notre position dans la défense (Thales), réduit notre exposition aux semiconducteurs (Soitec) et renforcé notre exposition au luxe (LVMH) et l'industrie allemande (Evonik). Nous avons également réalisé plusieurs « switches », en vendant l'obligation convertible de courte maturité pour acheter l'obligation convertible de plus longue maturité dotée d'une plus forte convexité, en particulier dans la santé (Qiagen) et la livraison de repas (Delivery Hero).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DELIVERY HERO SE 3.25% 21-02-30	1 398 891,93	1 797 520,84
VONOVIA SE 0.875% 20-05-32 CV	2 719 523,70	297 768,71
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	243 014,78	2 130 595,21
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	1 142 396,47	1 072 925,00
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27	1 583 182,74	628 366,85
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	255 110,40	1 906 120,58
LEGRAND 1.5% 23-06-33 CV	1 673 645,90	330 257,21
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26	1 575 953,87	372 816,03
VINCI 0.7% 18-02-30 CV	1 425 179,34	517 408,97
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	948 108,23	914 171,75

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 17 156,43

- o Change à terme : 17 156,43
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

LAZARD CONVERTIBLE EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LAZARD CONVERTIBLE EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

LAZARD CONVERTIBLE EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

LAZARD CONVERTIBLE EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

LAZARD CONVERTIBLE EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.15 16:23:56 +0100



6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	31 699 691,21	41 353 791,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	31 699 691,21	41 353 791,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	2 275 516,63
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	2 275 516,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	135,15	194 634,79
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	31 699 826,36	43 823 942,77
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	769 762,72
Comptes financiers	867 338,18	671 756,54
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	867 338,18	1 441 519,26
Total de l'actif I+II	32 567 164,54	45 265 462,03

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	31 277 819,45	41 056 828,02
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1 256 688,22	3 428 526,27
Capitaux propres I	32 534 507,67	44 485 354,29
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	32 534 507,67	44 485 354,29
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	100 346,31
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	-	100 346,31
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	32 656,87	679 761,43
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	32 656,87	679 761,43
Total Passifs : I+II+III+IV	32 567 164,54	45 265 462,03

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	3 495,00
Produits sur obligations	565 053,83	461 696,10
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	26 107,08	31 790,37
Sous-total produits sur opérations financières	591 160,91	496 981,47
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-129,06	-
Sous-total charges sur opérations financières	-129,06	-
Total revenus financiers nets (A)	591 031,85	496 981,47
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-374 866,85	-410 412,88
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-374 866,85	-410 412,88
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	216 165,00	86 568,59
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-58 577,31	-7 203,60
Sous-total revenus nets I = (C+D)	157 587,69	79 364,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 659 725,31	74 494,51
Frais de transactions externes et frais de cession	-180 892,92	-155 240,22
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 478 832,39	-80 745,71
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-333 367,67	134 197,03
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 145 464,72	53 451,32

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	44 832,78	3 894 579,18
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-5 000,92	-3 207,13
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	39 831,86	3 891 372,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-86 196,05	-595 662,09
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-46 364,19	3 295 709,96
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1 256 688,22	3 428 526,27

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Part RC EUR, Part PC EUR: L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : FTSE European Focus Convertible EUR Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Part RC H-EUR, Part PC H-EUR: L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : FTSE European Focus Convertible Hedged EUR Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	172 403 133,82	62 419 260,93	60 584 300,18	44 485 354,29	32 534 507,67
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR en EUR					
Actif net	115 021 882,08	39 793 778,95	43 414 520,28	40 118 190,32	31 653 642,68
Nombre de titres	5 527,083	2 421,858	2 479,569	2 114,180	1 601,244
Valeur liquidative unitaire	20 810,59	16 431,09	17 508,89	18 975,76	19 768,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	815,93	-1 660,51	-909,13	20,12	690,12
Capitalisation unitaire sur revenu	-121,26	-70,52	-41,78	37,47	99,17
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR en EUR					
Actif net	47 643 893,65	20 744 506,27	15 702 234,52	3 306 047,50	17 432,31
Nombre de titres	2 537,222	1 455,222	1 022,222	198,100	1,000
Valeur liquidative unitaire	18 777,97	14 255,21	15 360,88	16 688,78	17 432,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	750,94	-2 205,80	-582,90	46,38	1 293,62
Capitalisation unitaire sur revenu	-119,77	-71,00	-44,53	24,84	78,20
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR en EUR					
Actif net	6 925 294,52	1 111 718,65	795 391,27	703 577,82	635 883,39
Nombre de titres	36 214,554	7 411,987	5 009,060	4 115,272	3 593,582
Valeur liquidative unitaire	191,22	149,98	158,79	170,96	176,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,52	-15,19	-8,28	0,17	6,18
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,38	-1,77	-1,42	-0,74	-0,24
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR en EUR					
Actif net	2 812 063,57	769 257,06	672 154,11	357 538,65	227 549,29
Nombre de titres	16 215,978	5 882,177	4 800,997	2 365,997	1 450,997
Valeur liquidative unitaire	173,41	130,77	140,00	151,11	156,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6,96	-20,28	-5,33	0,41	11,65
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,26	-1,65	-1,32	-0,73	-0,29

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Swing Pricing :

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le FCP, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans le FCP. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de l'OPC et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	1,465%	
		RC H-EUR	1,515%	
		PC EUR	0,815%	
		PC H-EUR	0,865%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Actions, obligations convertibles, instruments assimilés, change	De 0 à 0,25 %
			Instruments sur marché à terme	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RC EUR, RC H-EUR, PC EUR, PC H-EUR	Néant	

Seules les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

A l'exception des frais d'intermédiation, des frais de gestion comptable et des frais de dépositaire, l'ensemble des frais évoqués ci-dessus est perçu dans le cadre de la société en participation, qui depuis 1995 assure entre Lazard Frères Banque et Lazard Frères Gestion SAS la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et à l'exécution des mouvements sur les valeurs en portefeuille.

Tous les revenus résultant des techniques de gestion efficace du portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects sont restitués à l'OPC. Tous les coûts et frais relatifs à ces techniques de gestion sont pris en charge par l'OPC.

Pour plus d'informations, les investisseurs pourront se reporter au rapport annuel.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	44 485 354,29	60 584 300,18
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	855 236,20	364 375,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 540 912,07	-20 360 516,04
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	216 165,00	86 568,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 478 832,39	-80 745,71
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	39 831,86	3 891 372,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	32 534 507,67	44 485 354,29

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	40,589	792 289,62
Parts rachetées durant l'exercice	-553,525	-10 846 881,28
Solde net des souscriptions/rachats	-512,936	-10 054 591,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 601,244	
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	17 267,22
Parts rachetées durant l'exercice	-198,100	-3 417 388,50
Solde net des souscriptions/rachats	-197,100	-3 400 121,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	32,000	5 635,84
Parts rachetées durant l'exercice	-553,690	-95 782,16
Solde net des souscriptions/rachats	-521,690	-90 146,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 593,582	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	263,028	40 043,52
Parts rachetées durant l'exercice	-1 178,028	-180 860,13
Solde net des souscriptions/rachats	-915,000	-140 816,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 450,997	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR FR0010642603	Capitalisation	Capitalisation	EUR	31 653 642,68	1 601,244	19 768,15
LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR FR0010642611	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 432,31	1,000	17 432,31
LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR FR0010637900	Capitalisation	Capitalisation	EUR	635 883,39	3 593,582	176,94
LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR FR0010642595	Capitalisation	Capitalisation	EUR	227 549,29	1 450,997	156,82

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ALLEMAGNE	9 181,33	-	3 452,90	5 728,43	7 883,63	1 297,70
FRANCE	8 133,58	509,03	2 232,57	5 391,98	3 990,62	4 142,96
PAYS-BAS	4 756,78	-	3 582,19	1 174,59	3 385,99	1 370,79
ITALIE	3 254,94	618,62	2 636,32	-	1 971,80	1 283,14
ESPAGNE	2 279,27	-	2 279,27	-	745,87	1 533,40
Autres	4 093,79	-	4 093,79	-	4 093,79	-
Total	31 699,69	1 127,65	18 277,04	12 295,00	22 071,70	9 627,99

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	867,34	-	-	-	867,34
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		-	-	-	867,34

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	867,34	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	867,34	-	-	-	-	-	-

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 703,43	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	371,25	67,29	31,54	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	2 074,68	67,29	31,54	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	22 138,23	2 085,63	7 475,83
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	22 138,23	2 085,63	7 475,83

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
Total des créances		-
Dettes		
	Frais de gestion fixe	32 656,87
Total des dettes		32 656,87
Total des créances et des dettes		-32 656,87

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	342 210,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	18 300,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	9 713,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	4 643,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			-

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	157 587,69	79 364,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	157 587,69	79 364,99
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	157 587,69	79 364,99

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	158 809,63	79 238,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	158 809,63	79 238,66
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	158 809,63	79 238,66
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	158 809,63	79 238,66
Total	158 809,63	79 238,66
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	78,20	4 921,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	78,20	4 921,33
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	78,20	4 921,33
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	78,20	4 921,33
Total	78,20	4 921,33
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	-876,25	-3 065,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-876,25	-3 065,54
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-876,25	-3 065,54
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-876,25	-3 065,54
Total	-876,25	-3 065,54
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	-423,89	-1 729,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-423,89	-1 729,46
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-423,89	-1 729,46
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-423,89	-1 729,46
Total	-423,89	-1 729,46
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 145 464,72	53 451,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 145 464,72	53 451,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 145 464,72	53 451,32

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 105 051,20	42 554,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 105 051,20	42 554,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 105 051,20	42 554,59
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 105 051,20	42 554,59
Total	1 105 051,20	42 554,59
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 293,62	9 189,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 293,62	9 189,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 293,62	9 189,49
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 293,62	9 189,49
Total	1 293,62	9 189,49
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	22 215,77	723,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	22 215,77	723,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22 215,77	723,28
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	22 215,77	723,28
Total	22 215,77	723,28
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	16 904,13	983,96
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	16 904,13	983,96
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 904,13	983,96
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	16 904,13	983,96
Total	16 904,13	983,96
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			31 699 691,21	97,43
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 699 691,21	97,43
Compagnies aériennes			293 391,09	0,90
DEUTSCHE LUFTHANSA AG ZCP 10-09-32	EUR	300 000	293 391,09	0,90
Composants automobiles			618 617,80	1,90
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	600 000	618 617,80	1,90
Electricité			1 418 076,17	4,36
LEGRAND 1.5% 23-06-33 CV	EUR	1 300 000	1 418 076,17	4,36
Equipement et services pour l'énergie			152 007,28	0,47
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	EUR	100 000	152 007,28	0,47
Equipements électriques			3 483 433,78	10,71
NORDEX AG 4.25% 14-04-30 CV	EUR	300 000	484 713,39	1,49
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV	EUR	1 600 000	1 709 190,73	5,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	1 000 000	1 289 529,66	3,96
Gaz			1 131 132,13	3,48
SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN	EUR	800 000	1 131 132,13	3,48
Gestion et promotion immobilière			1 372 460,66	4,22
LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30	EUR	1 400 000	1 372 460,66	4,22
Gestion immobilière et développement			5 428 662,77	16,66
FASTIGHETS AB BALDER 3.5% 23-02-28	EUR	700 000	815 899,37	2,51
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26	EUR	1 100 000	1 370 792,00	4,21
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 11-03-31	EUR	900 000	943 334,19	2,90
VONOVIA SE 0.875% 20-05-32 CV	EUR	2 300 000	2 298 637,21	7,04
Hôtels, restaurants et loisirs			2 191 254,90	6,74
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	15 544	836 585,66	2,57
DELIVERY HERO SE 3.25% 21-02-30	EUR	400 000	396 028,71	1,22
SPIE 2.0% 17-01-28 DD	EUR	100 000	145 653,95	0,45
TUI AG 1.95% 26-07-31 CV	EUR	700 000	812 986,58	2,50
Industrie aérospatiale et défense			1 025 668,77	3,15
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27	EUR	900 000	1 025 668,77	3,15
Logiciels			1 218 062,84	3,74
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	200 000	282 254,91	0,87
VINCI 0.7% 18-02-30 CV	EUR	900 000	935 807,93	2,87
Marchés de capitaux			2 382 136,63	7,32
CARA OBLIGATIONS SAS 1.5% 01-12-30	EUR	800 000	975 175,66	2,99
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV	EUR	600 000	627 320,73	1,93
GOLD SACH GR ZCP 07-05-30 CV	EUR	700 000	779 640,24	2,40
Métaux et minerais			1 902 209,75	5,85
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	EUR	700 000	734 649,13	2,26
RAG STIFTUNG 2.25% 28-11-30 CV	EUR	1 100 000	1 167 560,62	3,59

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			696 413,86	2,14
QIAGEN NV 2.5% 10-09-31 CV	USD	800 000	696 413,86	2,14
Pétrole et gaz			1 353 177,99	4,16
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN	EUR	1 300 000	1 353 177,99	4,16
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 271 440,56	3,91
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 1.875% 06-04-29	EUR	200 000	264 423,67	0,81
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	1 200 000	1 007 016,89	3,10
Services aux collectivités			1 251 149,22	3,85
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	1 000 000	1 251 149,22	3,85
Services aux entreprises			314 524,95	0,97
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	200 000	314 524,95	0,97
Services de télécommunication diversifiés			745 865,23	2,29
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	700 000	745 865,23	2,29
Services financiers diversifiés			2 425 637,14	7,46
CITIGROUP GLOBAL MKTS 0.8% 05-02-30 CV	EUR	800 000	863 913,23	2,66
MERRILL LYNCH BV 0.1% 28-04-30 CV	EUR	600 000	574 516,92	1,77
REDCARE PHARMACY NV 1.75% 16-04-32	EUR	500 000	478 172,23	1,47
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	500 000	509 034,76	1,56
Services liés aux technologies de l'information			212 525,89	0,65
BECHTLE AG 2.0% 08-12-30 CV	EUR	200 000	212 525,89	0,65
Soins et autres services médicaux			811 841,80	2,50
FRESENIUS SE 0.0% 11-03-28 CV	EUR	800 000	811 841,80	2,50
Total			31 699 691,21	97,43

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
A/EUR/USD/20251208	135,15	-	EUR	17 156,43	USD	-17 021,28	FR0010642595 FR0010642611
Total	135,15	-		17 156,43		-17 021,28	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	31 699 691,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	135,15
Autres actifs (+)	867 338,18
Autres passifs (-)	-32 656,87
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	32 534 507,67

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC EUR	EUR	1 601,244	19 768,15
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE PC H-EUR	EUR	1,000	17 432,31
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC EUR	EUR	3 593,582	176,94
Part LAZARD CONVERTIBLE EUROPE RC H-EUR	EUR	1 450,997	156,82

7. ANNEXE(S)

ANNEXE IV

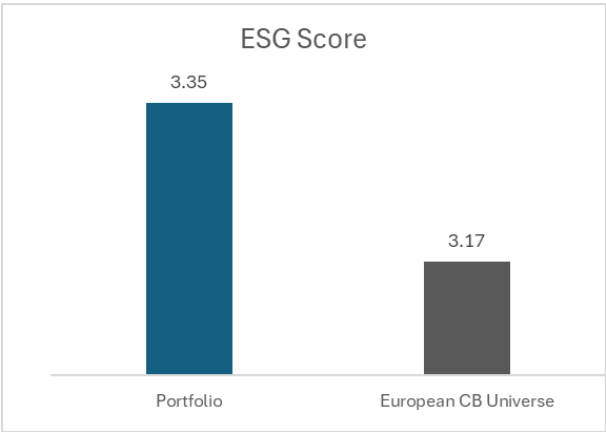
Modèle de déclaration périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Nom du produit :	FCP Lazard Convertible Europe	Identifiant de l'entité juridique :	969500VG5VWNZGLPDQ80
On entend par « investissement durable » un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que cet investissement ne nuise pas de manière significative à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires de l'investissement respectent les bonnes pratiques de gouvernance. La taxonomie de l'UE est un système de classification établi dans le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la taxonomie.	Caractéristiques environnementales et/ou sociales			
	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
	●● Oui		●● ☒ Non	
	☐	Il a réalisé des investissements durables avec un objectif environnemental : ____ %	☐	Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il a réalisé ____ % d'investissements durables
	☐	dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie de l'UE	☐	avec un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie de l'UE
	☐	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental selon la taxonomie de l'UE	☐	avec un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental selon la taxonomie de l'UE
☐	Il a réalisé des investissements durables avec un objectif social : ____ %	☒	Il a promu les caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable	
☐		☐	avec un objectif social	
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été respectées ?			
	Au cours de la période de douze mois clos en septembre 2025, le Fonds a cherché à maintenir une notation ESG supérieure à celle de l'univers et à éviter d'investir dans des sociétés jugées en violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et celles impliquées dans la production d'armes controversées, de charbon thermique ou de tabac. Le Fonds a atteint ces caractéristiques environnementales/sociales au cours de la période considérée en conservant une notation ESG moyenne pondérée supérieure à celle de l'univers des titres convertibles européens et en n'investissant pas dans les entreprises exclues, comme expliqué plus en détail dans la section ci-dessous consacrée aux indicateurs de durabilité du Fonds.			
	● Comment les indicateurs de durabilité ont-ils performé ?			

Les indicateurs de durabilité mesurent la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité ont affiché les performances suivantes :

La notation ESG du Fonds a surpassé l'univers de référence des obligations convertibles européennes (voir ci-dessous).



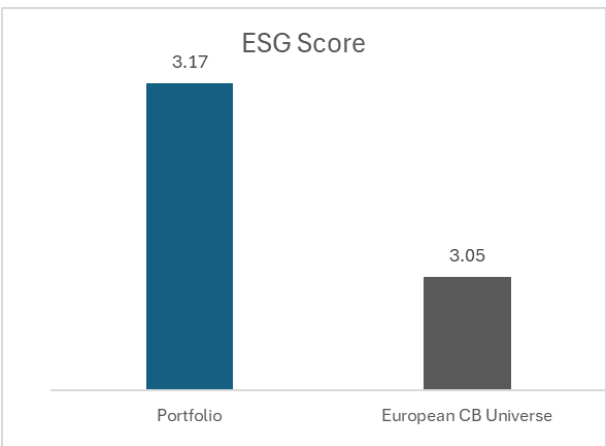
En septembre 2025. Sur la base d'une moyenne mobile sur douze mois. Les scores vont de -5 à +5. Un score ESG élevé est préférable.

Source : Lazard, Sustainalytics.

1. Le Fonds n'avait aucune exposition aux entreprises considérées par le gestionnaire d'investissement comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations unies.
2. Le Fonds n'avait aucune exposition aux entreprises exclues en vertu des critères d'exclusion liés à la production d'armes controversées, à l'extraction ou à la production de charbon thermique, ou à la production de tabac.



... et par rapport aux périodes précédentes ?



En septembre 2024. Sur la base d'une moyenne mobile sur douze mois. Les scores vont de -5 à +5. Les scores les plus élevés sont les meilleurs.

Source : Lazard, Sustainalytics.

		● Quels étaient les objectifs des investissements durables réalisés en partie par le produit financier et comment ces investissements durables ont-ils contribué à ces objectifs ?
		N/A. Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables.
		● Comment les investissements durables partiellement réalisés par le produit financier n'ont-ils pas causé de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?
Les principaux impacts négatifs sont les effets négatifs les plus importants des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et liées au personnel, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre la corruption.		N/A
		— — Comment les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?
		N/A
		— — — Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :
		N/A
		La taxonomie de l'UE établit un principe de « non-préjudice significatif » selon lequel les investissements alignés sur la taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union. Le principe « ne pas causer de préjudice significatif » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. <i>Tout autre investissement durable ne doit pas non plus porter atteinte de manière significative aux objectifs environnementaux ou sociaux.</i>
		Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité ?
		Le Fonds a pris en compte une sélection des principaux effets négatifs (PAI) sur les facteurs de durabilité à l'aide de plusieurs méthodes au cours de la période de référence, lorsque les données étaient disponibles.

	Exclusions Grâce à des normes mondiales pré-investissement et à des exclusions basées sur les activités, les investissements dans certaines entreprises ou certains pays ont été évités, ce qui a permis d'atténuer les impacts négatifs potentiels sur la durabilité. Les critères d'exclusion spécifiques sont disponibles dans la documentation pré-contractuelle pertinente du Fonds. Intégration ESG et diligence raisonnable en matière d'investissement Les questions environnementales et sociales importantes figurant dans les indicateurs PAI obligatoires ont été intégrées dans les recherches propres au gestionnaire d'investissement au cours de la période, en tenant compte des facteurs sectoriels, géographiques et autres qui ont une incidence sur l'importance et la pertinence des PAI pour chaque investissement. Le gestionnaire d'investissement a également consulté des recherches et des données ESG provenant de tiers afin d'obtenir des informations supplémentaires et de se positionner par rapport à l'industrie et à l'univers. En intégrant ces considérations ESG dans le processus d'investissement, le gestionnaire d'investissement peut réduire ou éviter les impacts négatifs potentiels des investissements sur la durabilité. Activités de gestion responsable Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement a pris en compte les impacts négatifs sur les facteurs de durabilité à travers des actions telles que l'engagement et le vote sur des questions ESG. Au cours de la période, le Gestionnaire d'investissement a mené des engagements axés sur des PAI importants tels que les émissions de GES et d'autres indicateurs carbone, la diversité au sein des conseils d'administration et les questions de gouvernance telles que la rémunération des dirigeants et les droits des actionnaires. Les activités d'engagement sont classées par ordre de priorité en tenant compte à la fois des impacts ESG et financiers, ainsi que des considérations sectorielles et régionales. De plus amples informations sur les PAI pris en compte sont disponibles dans les informations précontractuelles pertinentes du Fonds.
	Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements représentant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01/10/2024 - 30/09/2025

Le Fonds a réalisé les principaux investissements suivants au cours de la période de référence :

Principaux investissements	Secteur	Actifs (%)	Pays
Schneider Electric SE	Biens d'équipement	8,45%	France
Evonik Industries AG	Matériaux	6,27%	Allemagne
LEG Immobilien SE	Immobilier	5,20%	Allemagne
International Consolidated Air	Transports	4,62%	Royaume-Uni
Eni SpA	Énergie	3,61%	Italie
STMicroelectronics NV	Semi-conducteurs	3,47%	Suisse
Cellnex Telecom SA	Services de télécommunications	3,39%	Espagne
Iberdrola SA	Services publics	3,33%	Espagne
Accor SA	Tourisme	3,30%	France
Klepierre SA	Immobilier	3,13%	France
Fastighets AB Balder	Immobilier	3,05%	Suède
SPIE SA	Services commerciaux et professionnels	2,62%	France
MTU Aero Engines AG	Aéronautique	2,59%	Allemagne
QIAGEN NV	Équipements et services de santé	2,55%	Pays-Bas
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	Luxe	2,40%	France

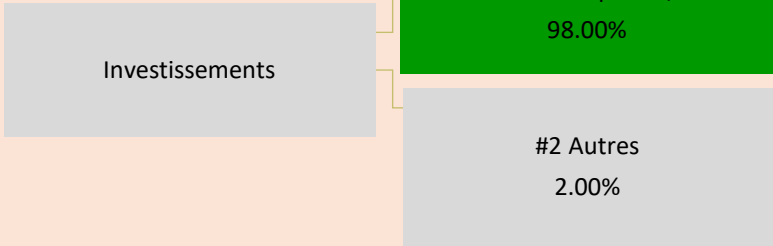
Remarque : la proportion des investissements est indiquée sous forme de positions mensuelles moyennes sur la période de référence.

Quelle était la proportion des investissements liés au développement durable ?

● Quelle était la répartition des actifs ?



L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

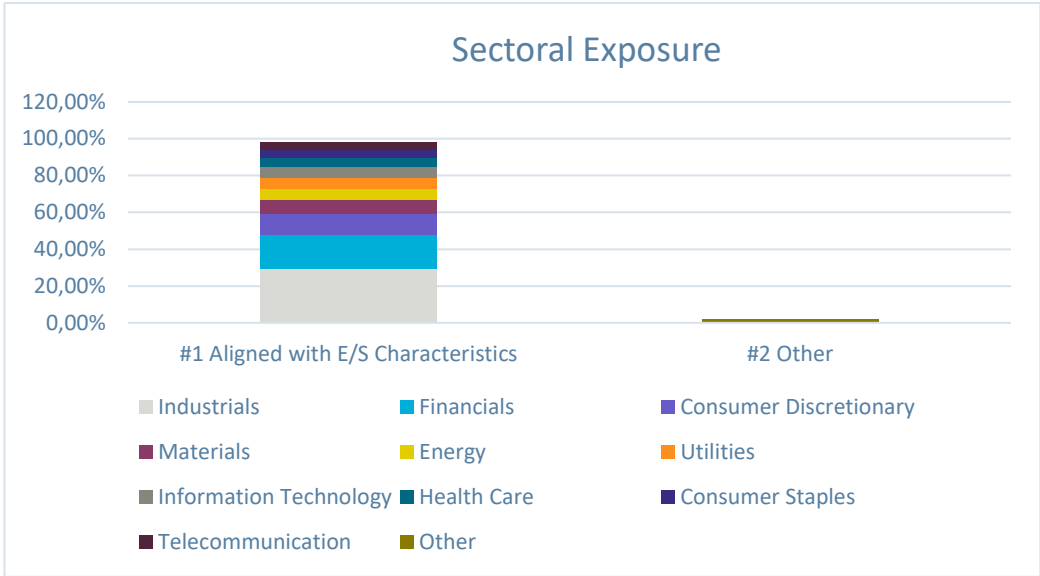


#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Le Fonds a réalisé des investissements dans les secteurs économiques suivants :



Secteur	Poids dans le portefeuille (%)
Industrie	29,55%
Finance	17,97%
Consommation discrétionnaire	11,85 %
Matériaux	7,59%
Energie	6,01%
Biens de consommation courante	5,88%
Technologie de l'information	5,54%
Secteur de la Santé	5,38%
Bien de consommation de base	4,21%
Télécommunication	4,01%
Autres	2,00 %

Remarque : sur la base des définitions sectorielles GICS. Les allocations sectorielles sont présentées nettes de toute exposition en liquidités ou en produits dérivés dans le Fonds. La proportion des investissements est indiquée sous forme de montants mensuels moyens sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxonomie de l'UE ?

N/A. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable. Il était donc aligné à 0 % sur les objectifs de la taxonomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **chiffre d'affaires** reflétant la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires.
- **dépenses d'investissement** (CapEx) indiquant les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires, par exemple pour la transition vers une économie verte.
- **dépenses opérationnelles** (OpEx) reflétant les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires.

Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères applicables **au gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des combustibles à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. Pour **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles exhaustives en matière de

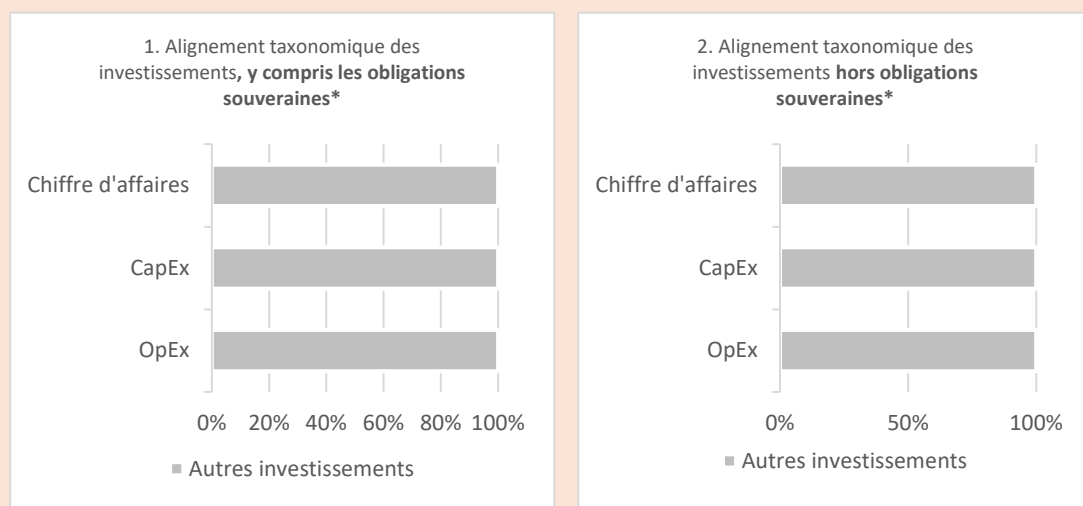
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations souveraines* à la taxonomie, le premier graphique montre la conformité à la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique montre la conformité à la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



***Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.**

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets applicables aux activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

sécurité et de gestion des déchets.		
Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.	● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?	
Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore d'alternatives à faible intensité de carbone et qui, entre autres, ont des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances.	Sans objet. Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements alignés sur la taxonomie au cours de la période de référence.	
	● Comment le pourcentage d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE se compare-t-il aux périodes de référence précédentes ?	
	N/A	
	 Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxonomie de l'UE ?	
 Il s'agit d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement (UE) 2020/852.	N/A. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable au cours de la période de référence.	
	 Quelle était la part des investissements socialement durables ?	
	N/A. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable au cours de la période de référence.	
	 Quels investissements ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?	
	La rubrique « #2 Autres » comprenait d'autres investissements et instruments du Fonds qui ne peuvent être alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Fonds. Il s'agissait notamment de produits dérivés à des fins de couverture, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, qui sont utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de liquidité.	
	Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?	
	Au cours de la période de référence, le gestionnaire d'investissement a intégré les considérations ESG dans la recherche et la diligence raisonnable en matière d'investissement, en sélectionnant des investissements visant à promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales pertinentes du Fonds sur la base de la stratégie d'investissement spécifique et en appliquant les critères contraignants énoncés dans la divulgation précontractuelle du Fonds. Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement peut avoir entrepris certaines activités de gestion responsable, par le biais d'un dialogue constructif avec les représentants de la direction, afin de partager ses points de vue lorsque l'occasion se présente et de soutenir les entreprises qui entreprennent des changements positifs. Le Gestionnaire d'investissement cherche à intégrer les enseignements tirés des activités de gestion responsable dans ses décisions d'investissement, et vice versa, afin d'améliorer la valeur à long terme.	

		Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence ?
		Le Fonds n'a pas désigné d'indice comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.
Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.		● <i>En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché général ?</i>
		N/A
		● <i>Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport aux indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?</i>
		N/A
		● <i>Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de référence ?</i>
		N/A
		● <i>Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice général du marché ?</i>
		N/A